

Le dossier

## Sûreté des réacteurs : jusqu'à 60 ans et au-delà ?



*Pour la centrale nucléaire du Tricastin, EDF veut aller plus loin que les exigences de l'Autorité de sûreté nucléaire et de la radioprotection en termes de protection de l'environnement. Archives photo Le DL/Laurie Muscio*

Sur les 56 réacteurs français, 37 auront 40 ans cette année. La centrale nucléaire du Tricastin, entre Drôme et Vaucluse, approche les 50 ans. Elle a passé les visites décennales quatrième génération « où l'on a rehaussé le niveau de sûreté de nos réacteurs », précise Cédric Hausseguy, directeur du site.

EDF compte poursuivre sa stratégie avec le programme industriel "Grand carénage" dont l'ambition est de faire perdurer le fonctionnement des installations « à un très haut niveau de sécurité jusqu'à 60 ans, certes, mais bien au-delà, jusqu'à 80 ans, décrit Marjorie Guillot, cheffe de projet "Grand carénage VD5" [visites décennales cinquième génération, ndlr]. Les États-Unis le font, nous ne sommes pas dans le domaine de la fiction, nous n'avons pas de verrous techniques pour y arriver sur la centrale du Tricastin. »

Les visites se tiendront entre 2029 et 2034. Des travaux, en amont, sont prévus fin 2027 sur le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Tricastin qui travaille sur ce programme depuis deux ans avec l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection. L'une des orientations porte sur le changement climatique. Inondations, tempêtes et canicules : ces phénomènes peuvent remettre en question la sûreté des réacteurs. « Ce que l'on cherche en s'adaptant à des températures de type 50 degrés, c'est de pouvoir assurer que toutes les fonctions de sûreté

de la centrale fonctionnent sous de telles températures, explique Marjorie Guillot. C'est une valeur absolue pour obtenir l'autorisation de poursuite de 50 à 60 ans. »

Cette prolongation de dix ans en dix ans demande de plus en plus de travaux. « De gros efforts, selon Marjorie Guillot, que l'on va également porter sur l'économie des ressources en eau puisque les centrales nucléaires sont des utilisateurs et des préleveurs d'eau. Nous allons avoir un programme de réduction de la consommation des eaux industrielles. On veut aller plus loin que ce que la réglementation exige. »